

Bilan 2016 - chiffres clés

Le Marché du travail et les Politiques de l'emploi en Guadeloupe, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy

Fin 2016, les Demandes d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) de catégorie A et ABC diminuent de 2,5% et 1,2% respectivement sur un an en Guadeloupe. Les seniors (50 ans et plus) sont les seuls à enregistrer une hausse de la DEFM (+3,7% et +4,8% en A et ABC) tandis que les demandes adultes (25 à 49 ans) diminuent, respectivement de 5,4% et 3,7% en A et ABC. La demande d'emploi de longue durée ABC (un an et plus) amorce un recul inédit depuis de longues années (-5,4% sur un an en ABC). La demande de très longue durée (deux ans et plus) se replie moins rapidement (-3,1%). 7 922 contrats relevant des politiques de l'emploi ont été signés en 2016 (+9,7% sur un an). La majorité a été contractualisée dans le secteur non marchand. Le CUI-CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) est le premier contrat aidé localement.

Fin décembre 2016, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A s'établit à 55 398 en données brutes en Guadeloupe. Il diminue de 2,5% (1 402 inscrits de moins) par rapport à fin décembre 2015. Les seniors (50 ans et plus) sont les seuls à enregistrer une hausse de la demande même si celle-ci ralentit fortement en comparaison des hausses annuelles à deux chiffres observées antérieurement. Les jeunes de moins de 25 ans voient leur situation s'améliorer alors que les demandeurs âgés de 25 à 49 ans, la majeure partie des demandeurs en catégorie A, enregistrent la plus forte diminution de leur effectif sur un an (-5,4%) soit 1 828 demandes de moins.

64 302 demandes ABC en Guadeloupe

au 31 décembre 2016	Catégorie A		Catégories ABC	
	Nombre	Evolution 1 an	Nombre	Evolution 1 an
Demande d'emploi (DEFM)	55 398	-2,5%	64 302	-1,2%
Hommes	24698	-2,2%	27643	-1,4%
Femmes	30 700	-2,7%	36 659	-1,0%
Jeunes -25 ans	6 349	-2,8%	7 207	-2,6%
25 à 49 ans	32 061	-5,4%	37 914	-3,7%
Seniors 50 ans et +	16 988	3,7%	19 181	4,8%
Demande de longue durée			36 400	-5,4%
Jeunes DELD			1 796	-13,4%
Femmes DELD			20 852	-5,7%
DELD 2 ans et plus			25 417	-3,1%

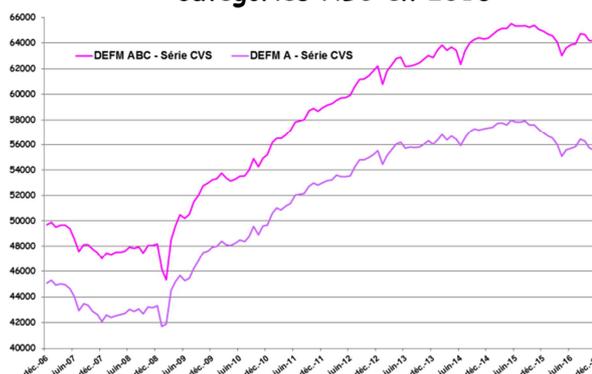
Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE, champ Guadeloupe, données brutes

Hausse des demandes en catégories B et C

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories ABC s'établit à 64 302 en données brutes, en baisse de 1,2% sur un an (767 inscrits en moins). Les jeunes voient aussi leur effectif diminuer en catégories ABC (-2,6%) alors que les demandeurs âgés de 25-49 ans profitent d'une baisse de 3,7%. Le nombre de demandes en catégories B et C (activité réduite) a au contraire augmenté sensiblement (+7,7%) après une forte hausse de la catégorie C en 2015 (+19,8%). Les catégories D et E diminuent de 2,4%. 69 072 demandeurs sont inscrits à

Pôle emploi fin 2016 pour l'ensemble des catégories (ABCDE) en Guadeloupe. Ce nombre a baissé de 1,3% sur un an.

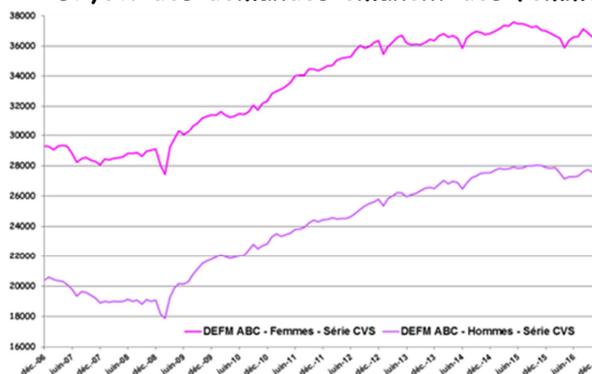
Baisse de 1,2% des demandes d'emploi en catégories ABC en 2016



Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE, champ Guadeloupe

Les femmes sont toujours les plus nombreuses inscrites à Pôle emploi. Leur part dans la DEFM ABC totale diminue pourtant régulièrement depuis fin 2008 mais demeure toujours largement majoritaire à 57,0% (60,5% en 2008-2009).

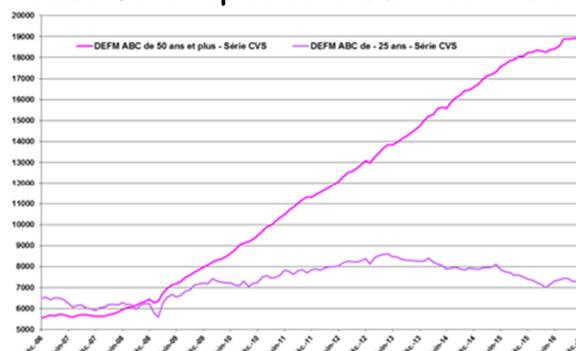
57,0% des demandes émanent des femmes



Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE, champ Guadeloupe

La situation des demandeurs d'emploi seniors, continue de se dégrader. Leur nombre croît de 4,8% en 2016 après +9,7% en 2015 et +12,7% en 2014. Il y a 883 seniors supplémentaires inscrits sur un an en ABC. Parmi les 19 181 demandes ABC seniors, la proportion des femmes atteint 55,0% fin 2016 tout comme un an plus tôt. 72,1% des demandeurs seniors sont inscrits depuis un an ou plus (-1,4 point sur un an). Pour les femmes, cette proportion représente 72,9%.

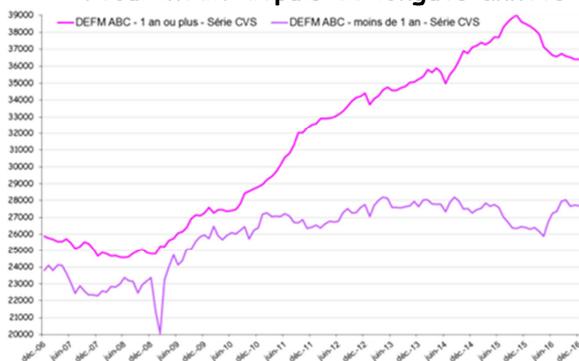
Hausse moins rapide de la DEFM seniors en 2016



Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE, champ Guadeloupe

La demande d'emploi de longue durée (DELD) diminue de 5,4% fin 2016 sur un an, après une hausse de 3,8% en 2015. 36 400 demandeurs ABC ont ainsi un an et plus d'ancienneté d'inscription à Pôle emploi (-2 061). La part des demandeurs d'emploi de longue durée s'établit ainsi à 56,6% fin 2016 (-2,5 points sur un an). La demande d'emploi de très longue durée (ancienneté d'inscription de deux ans et plus) est en baisse plus lente (-3,1%) et représente 25 417 demandes. 18 838 demandeurs sont inscrits à Pôle emploi sans discontinuité depuis trois ans ou plus en Guadeloupe (+138). Les femmes sont davantage représentées pour les durées d'inscription les plus longues à Pôle emploi. Elles représentent 58,8% des inscrits de trois ans et plus en catégories ABC.

La demande d'emploi de longue durée amorce un recul inédit depuis de longues années



Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE, champ Guadeloupe

Les fins de contrat ou de mission d'intérim et les premières entrées : principales causes d'inscription identifiées à Pôle emploi

En 2016, le flux des inscriptions à Pôle emploi en Guadeloupe s'est élevé à 57 191, en hausse de 9,0%. Le motif pour « fin de contrat ou de mission d'intérim » demeure la première cause d'inscription identifiée à Pôle emploi (hors le « autres cas ») avec 9 569 inscriptions et augmente de 1,9% après une hausse légère en 2015 (+0,6%). Le second motif en importance, « 1ère entrée », augmente de 26,6% après une baisse de 9,7% en 2015. Le troisième motif « reprise d'activité après interruption » est en forte hausse (183,2%) après une baisse de 1,3% en 2015. Les licenciements (« licenciement économique et autre licenciement ») sont globalement en recul en 2016, comme en 2015 alors que le motif rupture conventionnelle est en hausse. Le motif « démission » est en augmentation (+7,4%) après une baisse en 2015.

Hausse de 9,0% des inscriptions

MOTIFS D'INSCRIPTION (DEE ABC)	2016	Evol2016 /2015	2015	Evol2015 /2014
Licenciement écon. + PAP anticipé	1 461	4,0%	1 405	-9,2%
Autre licenciement	1 642	-14,6%	1 923	-1,3%
Démission	1 071	7,4%	997	-2,8%
Fin de contrat ou de mission d'intérim	9 569	1,9%	9 395	0,6%
Reprise d'activité après interruption	7 529	183,2%	2 659	-1,3%
1ère entrée	8 042	26,6%	6 353	-9,7%
Rupture conventionnelle	2 159	26,1%	1 712	4,8%
Autres cas	25 718	-8,3%	28 031	-6,6%
Total	57 191	9,0%	52 475	-5,0%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE, champ Guadeloupe, données brutes

Les sorties en hausse à Pôle Emploi

En 2016, les sorties augmentent de 11,6% d'une année sur l'autre pour s'établir à un niveau sensiblement plus élevé que les années précédentes. Les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation constituent près des deux-tiers des sorties et rendent, de part leur importance, difficile une analyse précise des causes de sortie de Pôle Emploi. Les sorties sont néanmoins en hausse notable pour les entrées en stage (+52,2%), les reprises d'emploi (+22,7%) et les « arrêts de recherche » (+10,1%). Elles sont en baisse pour les autres motifs hors cessations d'inscription pour défaut d'actualisation.

11,6% de hausse des sorties

MOTIFS DE SORTIE (DES ABC)	2016	Evol2016 /2015	2015	Evol2015 /2014
Reprise d'emploi	5 905	22,7%	4 811	-2,8%
Entrée en stage	5 240	52,2%	3 442	34,2%
Arrêt de recherche	1 859	10,1%	1 689	4,3%
Radiation administrative	1 351	-10,1%	1 502	-7,0%
Cessation d'inscription *	36 543	9,9%	33 253	-6,4%
Changement d'ALE	2 592	-1,1%	2 622	0,3%
Autres cas	4 268	-3,8%	4 435	0,2%
Total	57 758	11,6%	51 754	-2,9%

*....Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE, champ Guadeloupe, données brutes

Les offres enregistrées augmentent en 2016

Le nombre d'offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi s'établit à 8 671 en Guadeloupe en 2016 et augmente de 1,9% après une baisse de 2,7% en 2015.

Le nombre de demandeurs d'emploi en hausse à Saint-Martin et Saint-Barthélemy

Fin 2016, La catégorie A englobe 4 673 demandeurs dans les Îles-du-Nord (4 249 à Saint-Martin et 424 à Saint-Barthélemy). En un an, le nombre de demandeurs d'emploi y a augmenté de 2,2%, essentiellement à Saint-Barthélemy (+27,7%). 5 279 demandeurs d'emploi sont inscrits en catégorie ABC dans les Îles-du-Nord (4 764 à Saint-Martin et 515 à Saint-Barthélemy). Ce nombre est en hausse de 1,5% sur un an. À Saint-Martin, la demande d'emploi ABC est restée globalement stable sur un an (+0,3%) alors qu'à Saint-Barthélemy, elle a cru plus nettement (+20,9%). Les femmes sont majoritaires parmi les demandeurs ABC dans ces deux territoires (54,2% à Saint-Barthélemy, 58,7% à Saint-Martin). La demande d'emploi de longue durée est moins fréquente qu'en Guadeloupe et voit sa part se réduire en 2016. Elle représente 40,1% des demandes à Saint-Martin et 34,7% à Saint-Barthélemy.

Hausse sensible de la demande d'emploi à Saint-Barthélemy en 2016

au 31 décembre 2016	Saint-Martin		Saint-Barthélemy	
	Catégorie A	Catégories ABC	Catégorie A	Catégories ABC
Demande d'emploi (DEFM)	4 249	4 764	424	515
Hommes	1 782	1 966	194	229
Femmes	2 467	2 798	230	286
Jeunes -25 ans	492	538	34	38
25 à 49 ans	2 432	2 752	285	360
Seniors 50 ans et +	1 325	1 474	105	117
Demande de longue durée		1 912		179
Jeunes DELD		81		6
Femmes DELD		1 126		102
DELD 2 ans et plus		1 111		80

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement SESE, données brutes

LES DISPOSITIFS DE L'EMPLOI MIS EN ŒUVRE EN 2016

En 2016, le nombre de contrats relevant des politiques de l'emploi s'établit à 7 922 en Guadeloupe, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Ce chiffre est en augmentation de 9,7% sur un an après une baisse de 6,1% en 2015. Cette hausse concerne principalement les contrats aidés signés dans le secteur marchand. En effet, ceux-ci augmentent fortement de 65,9% et s'élèvent à 3 535 contrats (2 131 en 2015) soit 1 404 contrats de plus en un an. La croissance du nombre de contrats conclus pour l'année porte essentiellement sur le Contrat Unique d'Insertion - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE) qui remplace, depuis le 1^{er} janvier 2016, le Contrat d'Accès à l'Emploi spécifique pour l'outre-mer (CAE Dom). Le nombre de CUI-CIE s'établit à 1 957 soit un accroissement de 174,9% sur un an par rapport aux anciens CAE Dom. De même, le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage au titre de l'année 2016 remonte de 23,9% après avoir enregistré une baisse de 25,9% en 2015. Le contrat de professionnalisation n'est pas en reste, il repart aussi à la hausse de 16,4% après un recul de 35,1% en 2015. En revanche, le nombre d'emploi d'avenir fléchit de 18,9% après une baisse de 13,9% en 2015 tout comme le contrat de génération (-57,1% après -30,0% en 2015). Au final, les contrats CUI-CIE représentent plus de la moitié des contrats signés dans le secteur marchand.

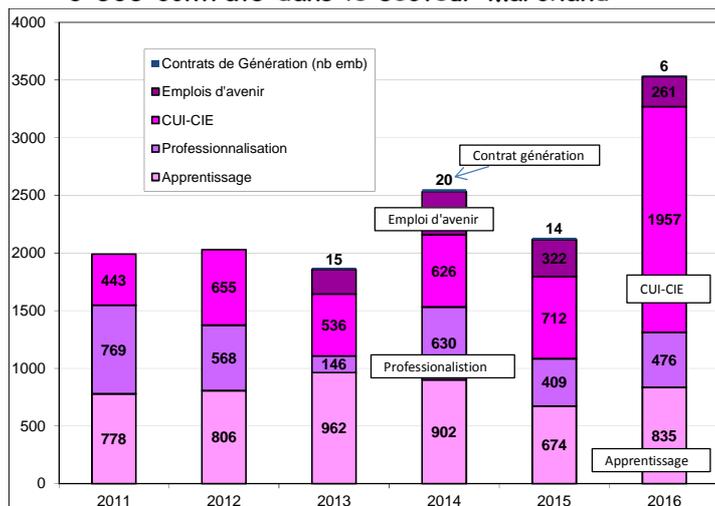
A contrario, le nombre de contrats du secteur non marchand diminue de 13,8% en 2016 après un repli de 1,0 % en 2015. 5 387 contrats ont été signés dans l'année. Le Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE), principal contrat du secteur marchand enregistre 3 517 contrats. Pour ce dispositif, il y a eu 260 contrats de moins qu'en 2015 (soit -6,9% sur un an). Pour les emplois d'avenir, la baisse déjà observée en 2015 se confirme en 2016. Le nombre d'emploi d'avenir diminue de près d'un tiers sur un an.

Les communes sont bien plus nombreuses en proportion à accueillir les bénéficiaires du CUI-CAE (20,4% en 2016 contre 9,0% en 2012). Les femmes demeurent largement surreprésentées. La part des femmes dans ce dispositif n'a pas cessé d'augmenter depuis 2012 passant de 63,0% à 75,3% en 2016. En revanche, cette surreprésentation n'est pas observable dans les collectivités territoriales, un constat inédit depuis que ce dispositif existe.

Les autres mesures de la politique de l'emploi rencontrent des évolutions contrastées. Les dispositifs mis en œuvre récemment sont en progression tels le service civique et la garantie jeune. Les plus anciennes mesures sont en perte de vitesse. C'est le cas du Projet Initiative Jeune (PIJ) -aide à la création d'entreprise- dont le nombre en est reculé continué depuis 2011. Le Dispositif, Contrat d'Insertion dans la VIe Sociale (Civis), est en diminution pour la troisième année consécutive.

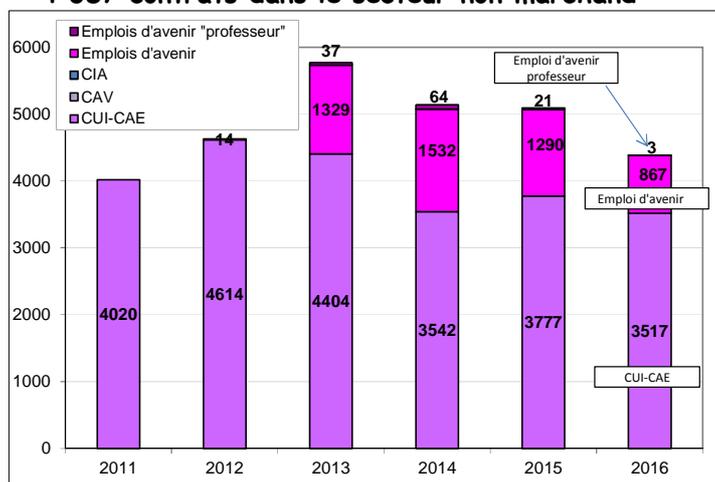
Les contrats conclus en 2016

3 535 contrats dans le secteur marchand*



*Certains chiffres sont susceptibles d'évoluer Source : Dares, DIECCTE, MILE, ASP

4 387 contrats dans le secteur non marchand*



*Certains chiffres sont susceptibles d'évoluer source : Dares, DIECCTE, ASP

Structures d'accueil des CUI-CAE dans le secteur non marchand

Structure d'accueil	Structure	part homme	part femme
Commune + EPCI	20,4%	50,1%	49,9%
Association - Fondation	44,9%	20,2%	79,8%
Ets public d'enseignement	29,7%	11,1%	88,9%
Autres	5,0%	42,4%	57,6%
TOTAL	100,0%	24,7%	75,3%

Source : Dares

Les autres dispositifs d'accompagnement

Mesures	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Evol 2016/2015
ACCRE (Aide au Chômeur Créateur ou Repreneur d'Entreprise)	1 268	1 149	1 181	910	834	so	so
NACRE (Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise)	424	459	502	312	290	so	so
Service civique					437	759	73,7%
PIJ (Projet Initiative Jeune) - Création d'entreprise	128	104	77	51	59	31	-47,5%
CIVIS	1 778	1 796	1 905	1 382	953	719	nd
garantie jeune					127	142	11,8%

Source : Dares, DIECCTE, Mission locale, ASP, Urssaf

DES DISPOSITIFS DE L'EMPLOI, POUR QUEL PUBLIC ?

CUI-CAE DOM

(Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accès à l'Emploi)

Les publics concernés sont les demandeurs d'emploi d'au moins un an, les bénéficiaires du RMI et de l'ASS, les travailleurs reconnus handicapés, certains jeunes de 18 à 25 ans non diplômés, les jeunes dont le contrat emploi jeune prend fin avant le 1/01/2008, les demandeurs d'emploi de longue durée de plus de 50 ans.

Contrat d'apprentissage

Il s'agit d'un contrat destiné aux jeunes de 16 à 25 ans (voire plus dans certaines conditions) permettant une meilleure insertion professionnelle en alternant des périodes de formation en entreprise et des périodes en Centre de Formation des Apprentis (CFA).

Contrat de professionnalisation

Ce contrat s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. L'objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser l'insertion ou la réinsertion de ces publics.

CUI-CAE

(Contrat Unique d'Insertion Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi)

Il s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Selon l'arrêté fixé par le Préfet, ce contrat vise l'ensemble des demandeurs d'emploi ayant au moins 6 mois d'ancienneté d'inscription. Mais également aux demandeurs d'emploi de 50 ans et +, jeunes sans diplôme, personnes en chantiers d'insertion, les sortants de prison.

Le contrat initiative emploi (CUI-IE)

C'est un contrat aidé dans le secteur marchand qui facilite, grâce à une aide financière pour l'employeur, l'accès durable à l'emploi des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Il permet des recrutements en CDI ou CDD.

Le contrat unique d'insertion - contrat initiative emploi (CUI-IE) constitue la déclinaison, pour le secteur marchand, du contrat unique d'insertion (CUI).

PIJ (Projet Initiative Jeune)

S'adresse aux jeunes de moins de 31 ans ou ayant terminé un contrat emploi jeune depuis moins de trois mois afin de les aider à réaliser un projet professionnel relatif à la création d'entreprise ou à la mobilité.

Emploi d'avenir

C'est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle. Il existe aussi un emploi d'avenir « professeur » qui permet le pré-recrutement d'enseignants parmi les jeunes issus de milieux modestes.

CIVIS (Contrat d'Insertion dans la vie sociale)

L'ensemble des mesures ci-dessus est mobilisable. Il s'agit d'un droit à l'accompagnement vers l'emploi durable pour les jeunes de 16 à 25 ans sans qualification ou maximum bac +2 non validé ou qui ont été inscrits comme demandeurs d'emploi de plus de 12 mois au cours des 18 derniers mois.

ACCRE (Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise)

C'est une mesure d'appui à l'initiative économique gérée par le ministère en charge de l'Emploi au bénéfice de demandeurs d'emploi, salariés licenciés, jeunes, personnes en difficulté... Ce dispositif vise à faciliter tant la structuration des projets de création ou de reprise d'entreprise que le développement des activités ainsi créées, sous forme individuelle ou en société. L'ACCRE consiste en une exonération de cotisations sociales permettant le maintien, pour une durée déterminée, de certains minima sociaux.

NACRE (Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise)

Ce dispositif existe depuis le 1er janvier 2009. Il remplace le dispositif EDEN et celui des chèques conseil. Ce nouveau dispositif vise à proposer au porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise l'accès à un ensemble de services d'appui technique financé notamment par l'État, en vue de l'aider à finaliser son projet et d'optimiser le démarrage et le développement de son activité pendant les trois premières années après l'immatriculation de son entreprise. Cet appui technique peut être complété, en tant que de besoin, par l'octroi d'un prêt à taux zéro NACRE conditionné par l'obtention d'un prêt complémentaire (bancaire ou solidaire) et l'engagement de suivre pendant 3 ans un accompagnement au démarrage et au développement. Les bénéficiaires potentiels sont les mêmes que pour l'ACCRE ; s'y ajoutent les personnes sans emploi ou rencontrant des difficultés pour s'insérer durablement dans l'emploi, pour lesquelles la création ou la reprise d'entreprise est un moyen d'accès, de maintien ou de retour à l'emploi.

Le contrat de génération

Ce dispositif d'aide à l'emploi vise à créer des binômes jeune-senior pour encourager l'embauche des jeunes et garantir le maintien dans l'emploi des seniors, tout en assurant la transmission des compétences. Ce dispositif prévoit une aide financière pour toute embauche à partir de 2013 effectuée par les PME sous certaines conditions.

Le service civique

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent les savoirs-être et la motivation.

Les différentes catégories de demandeurs d'emploi :

DEFM : Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois

DEFM de catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

DEFM de catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

DEFM de catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois)

DEFM de catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;

DEFM de catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

DEE : Demandeurs d'Emploi Enregistrés ; DES : Demandeurs d'Emploi Sortis ; CLD : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis au moins un an.

Ancienneté moyenne des demandes d'emploi

Ancienneté moyenne d'inscription à Pôle emploi, mesurée en mois, des demandes d'emploi en cours. Elle ne doit pas être confondue avec la durée moyenne d'inscription à Pôle emploi qui indique la durée moyenne des demandes d'emploi des personnes qui ont quitté Pôle emploi au cours d'une période donnée, quel que soit le motif de sortie. La durée moyenne est plus courte que l'ancienneté moyenne puisqu'elle est calculée sur la base des seuls sortants, parmi lesquels les demandeurs de longue durée sont sous-représentés.

Offres collectées par Pôle emploi

Depuis juillet 2013, des offres déposées auprès de partenaires de Pôle emploi sont également publiées sur le site internet de Pôle emploi, afin de permettre une plus grande visibilité des offres et faciliter le rapprochement avec les demandeurs d'emploi. Le nombre d'offres d'emploi collectées publiées ici ne correspond donc pas à l'ensemble des offres accessibles par les demandeurs d'emploi sur le site pole-emploi.fr.

Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de GUADELOUPE

Direction :

Rue des Archives, Bisdary – 97113 GOURBEYRE

Téléphone : 05.90.80.50.50

Télécopie : 05.90.80.50.00

Bureau de Jarry :

Immeuble Raphaël, ZAC Houelbourg Sud,
Lot n° 13 - Z.I de Jarry, 97122 Baie-Mahaut

Téléphone : 05.90.80.50.50

Télécopie : 05.90.83.70.75

Bureau de Saint-Martin :

20, rue de Galisbay, 97150 Marigot - Saint -
Martin

Téléphone : 05.90.29.02.25

Télécopie : 05.90.29.18.73



Bureau de Basse-Terre

30, chemin des Bougainvilliers-Guillard
97100 Basse-Terre

Téléphone : 05.90.80.50.50

Télécopie : 0590.81.60.05

Bureau des Abymes – Dothémare

Immeuble C2E – rue de l'Abreuvoir-Dothémare
97139 Les Abymes

Téléphone : 05.90.80.50.50

Télécopie : 05.90.90.28.95

ISSN : 1969 – 3060
Dépôt légal : Mars 2017

Directeur de publication : Louis MAZARI

Réalisation DIECCTE Guadeloupe, service ESE (Etudes, Statistique, Evaluation)

Charly DARMALINGON & Roman JANIK

Courriel : 971.statistiques@dieccte.gouv.fr Web : www.guadeloupe.dieccte.gouv.fr